

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 34

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d ^e —).....	4 fr. 75

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La puissance endormeuse des mots sera-t-elle assez grande sur l'esprit du public pour lui faire prendre sa ruine pour un enrichissement ?

La Chambre n'a pas abordé les questions budgétaires. On dirait qu'elle a peur de se trouver en face de la vérité... Mais on a beau reculer de semaine en semaine l'examen de la situation financière, il y a du moins quelque chose de sûr c'est qu'elle ne s'améliorera pas d'elle-même.

Le public, d'ailleurs, la connaît assez, au moins dans son ensemble, pour savoir que les budgets, ordinaires ou extraordinaires, forment un bloc qui se présente avec un déficit global d'environ 30 milliards !... Une paille ! Presque la moitié des dépenses totales et beaucoup plus de la moitié du budget normal.

MM. Léon Blum et Vincent-Auriol trouvent ça très bien. Ils expliquent qu'il s'agit d'un « budget d'animation » et même d'un « budget de dynamisme » ! Oh ! si l'on pouvait combler cet énorme déficit avec des formules, nous n'aurions qu'à nous en fier à la fécondité de leur imagination ! Seulement si leurs mots menteurs réussissent parfois à duper les masses et à endormir le public, ils ne suffisent pas à payer les échéances !

Et M. Lucien Lamoureux, qui connaît la question, écrivait justement ces jours derniers : « Le projet de « budget n'apporte pas un élément à la confiance du pays. Pour l'instant, le gouvernement dit sur les « ressources qu'il a retirées de la dévaluation. Mais comment fera-t-il « quand, avant peu, ces ressources « seront épuisées ? »

Cette question, posée par M. Lucien Lamoureux, personne au Parlement n'a osé la formuler.

On se rappelle peut-être la vertueuse indignation des grands restaurateurs de la prospérité française actuellement au public : « Faites bien attention ! Le Front populaire c'est « le franc à deux sous ! »

Il n'est encore qu'à trois !...

En faisant la dévaluation, le Front populaire a foulé aux pieds ses engagements, renié ses serments, manqué à sa parole et traité son programme comme un vulgaire chiffon de papier. Elle a été une des plus grandes tromperies de ce gouvernement qui mentait doublement au public : il faisait une politique financière de catastrophe qui rendait la dévaluation inévitable et, en même temps, il jurait ces grands dieux qu'il ne la ferait jamais !...

Il l'a faite et il reste à savoir maintenant si au prix des sacrifices qu'elle lui impose le pays en retirera du moins les quelques avantages qu'elle devrait lui rapporter. Tout semble, au contraire, devoir prouver que nous en aurons tout le mal sans en avoir aucun bien...

La dévaluation a été faite de la façon la plus malhonnête possible et dans de telles conditions que si une société financière opérait de la sorte, elle serait traduite en correctionnelle pour abus de confiance et escroquerie.

Tandis que le ministère des finances lançait son emprunt et faisait appel aux épargnants, il les attirait vers ses guichets en leur disant : « Vous pouvez m'apporter votre argent avec la plus complète tranquillité, maintenant que tout péril de dévaluation est définitivement écarté ! ! Or, pendant ce temps-là, il était en train de préparer la dévaluation ! !

Tout cela, qu'il est bon de rappeler de temps en temps, n'est pas contestable.

Reste à savoir si sur le plan strictement technique cette opération a été mieux conduite que sur le plan moral et politique.

Nous nous sommes abstenus d'en parler pendant quelque temps, parce que depuis que le fait est acquis, l'intérêt public est de limiter les dégâts. Puisque la dévaluation nous a été imposée par les imposteurs qui avaient juré de ne pas la faire, nous avons tous intérêt à ce que, du moins, elle réussisse !

Or, il devient chaque jour plus évident que l'opération a été mal faite et que, financièrement parlant, on a pris soin de rassembler les conditions qui pouvaient la faire échouer.

On l'avait réalisée en Belgique et en Angleterre, mais de manière à ce que le sacrifice imposé aux habitants ne fût pas inutile et vain. Ils ont payé cher, mais ils ont reçu quelque chose en échange : la situation générale s'est améliorée. Les prix ont peu monté et l'activité a repris. Pourquoi ? Parce que les gouvernements réduisaient les dépenses publiques en même temps qu'ils réduisaient la monnaie ! Parce qu'ils faisaient des économies budgétaires, parce qu'ils faisaient de la déflation en même temps que de la dévaluation.

Chez nous, au contraire ! En même temps qu'on dévalulait on augmentait follement les dépenses ! On faisait cascader et ruisseler les milliards. Au lieu d'équilibrer solidement le budget comme en Angleterre et en Belgique, on le démolissait. C'est sur un budget effondré qu'on a bâti la dévaluation.

Comment veut-on qu'elle puisse tenir ?

Résultat ? La statistique du mouvement des prix au cours du mois d'octobre nous l'apporte. Hausse générale des prix de gros et de détail qui s'était manifestée après l'application des « accords Matignon » et qui s'est accentuée sensiblement depuis la dévaluation du franc. Hausse qui agit sur les prix de détail tout aussi rapidement que sur les prix de gros !

Il est notable que ces statistiques ont été établies avant le commencement d'application de la semaine de 40 heures. L'élément important de hausse que comporte cette mesure ne se fera donc sentir que sur les futures statistiques !...

Le Front populaire avait juré qu'il ne ferait pas la dévaluation, il l'a faite. Il avait juré que la dévaluation améliorerait la situation, on voit ce qu'il en est.

La puissance endormeuse des mots sera-t-elle assez grande sur l'esprit du public pour lui faire prendre sa ruine pour un enrichissement ?

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Une belle œuvre

Dans quelques jours, la campagne annuelle du timbre anti-tuberculeux va s'ouvrir. Souhaitons-lui la bonne chance qui la toujours accueillie, à juste titre, car de toutes les manifestations de la solidarité humaine, celle-là est parmi celles auxquelles s'attache le plus grand prix. C'est peut-être grâce aux fonds recueillis dans cette souscription nationale, au cœur même des masses, que la tuberculose a fait moins de victimes au cours de ces dernières années et que le professeur Léon Bernard, qui avait voué sa vie à la lutte contre le fléau a pu écrire, peu de temps avant sa mort : « En comparant la courbe de la mortalité générale dans notre pays et la courbe de mortalité par tuberculose pulmonaire, nous voyons nettement que la diminution est plus rapide pour cette dernière que pour la mortalité générale, à partir du moment où un effort de réalisation énergique a été poursuivi en France, c'est-à-dire entre 1915 et le jour actuel ».

C'est qu'en effet, on a créé de vastes moyens de défense contre le mal au cours des dernières années. Aussitôt que les ressources financières suffisantes ont pu être réunies, le nombre des sanatoria et des préventoria s'est élevé dans des proportions importantes comme s'est élevé en conséquence, celui des malades guéris ou améliorés.

Cette année marquera la dixième étape de cette magnifique campagne dont, jusqu'ici, le succès s'est constamment affirmé, mais c'est surtout depuis 1930 que les résultats ont été des plus remarquables. Chaque fois, les recettes provenant de la seule vente du timbre anti-tuberculeux ont dépassé vingt millions qui, dans la proportion de 95 0/0 ont servi à la fondation et au fonctionnement d'établissements sanitaires, les cinq pour cent représentant les dépenses d'administration du Comité.

C'est du Danemark où les œuvres sociales sont si développées que nous est venue cette intéressante initiative. Elle est née dans l'esprit d'un modeste postier, Einer Holbøll, mort il y a quelques années. Frappé du développement inquiétant de la tuberculose, il proposa un jour à son administration la création d'une vignette à dix centimes, n'ayant aucun caractère d'affranchissement pos-

Informations

La situation diplomatique

Les ministres se sont réunis mardi matin à l'Élysée de 10 heures à midi 30, sous la présidence de M. Albert Lebrun. M. Delbos, ministre des affaires étrangères, a fait un exposé de la situation diplomatique.

Il a mis ses collègues au courant notamment des consultations intergouvernementales amorcées à la suite de la dénonciation par le chancelier Hitler des clauses du traité de Versailles relatives à l'internationalisation des fleuves et pour information stricte, a dit quelques mots de la tension diplomatique germano-soviétique.

Les lois sociales

Au Conseil des Ministres, de mardi, M. Lebas, ministre du Travail, a donné des renseignements sur les difficultés d'application des récentes lois sociales et en particulier la semaine de 40 heures et le contrat collectif dans la corporation du bâtiment.

M. Lebas a également fait connaître la situation du chômage en France.

Rumeur sensationnelle

Suivant le « Manchester Guardian », Hitler envisagerait le retour des Hohenzollern.

« Certains bruits me sont parvenus au cours du week-end, mais ils paraissent être en telle contradiction avec les vues partagées par les autorités britanniques versées dans les affaires d'Allemagne que je ne les reproduirais pas s'ils n'émanaient pas d'une source qu'il est difficile de contester.

M. Hitler se serait rangé aux vues de ses conseillers les plus intimes qui prétendent que le retour à la monarchie est le moyen le plus sûr de rendre permanent le régime nazi.

La couronne et le titre d'empereur seraient offerts au deuxième fils de l'ancien Kronprinz le prince Frédéric.

En Espagne

Le bombardement de Madrid a continué, l'artillerie insurgée a bombardé la Granvia faisant de nouvelles victimes. L'édifice principalement visé était celui du Central téléphonique dans les étages supérieurs duquel un obus a éclaté à 17 heures.

Dans une seule maison de la rue Saint-Augustin on compte trente morts.

200 morts, 500 blessés

Depuis les trois dernières journées, bombes et obus ont occasionné la mort à Madrid de 200 personnes et en ont blessé plus ou moins grièvement 500.

La légation de Roumanie

La légation de Roumanie a été atteinte par une bombe qui a fait d'importants dégâts. Fort heureusement, le personnel de la légation avait évacué l'immeuble quarante-huit heures auparavant.

Une maison qui se trouve à côté a été détruite par un obus, occasionnant la mort de neuf personnes.

La tension russo-soviétique

Le gouvernement du Reich a fait faire une nouvelle démarche à Moscou au sujet des arrestations de ressortissants allemands, dont le nombre s'élève maintenant à vingt-trois. Il se plaint que dix jours après leur arrestation aucun renouveau n'ait été communiqué sur leur identité et les motifs de cette mesure. On vient seulement d'apprendre qu'ils étaient accusés d'espionnage, d'actes terroristes et de déploiement d'activité hostile à l'industrie.

L'ambassadeur d'Allemagne a renouvelé dans les termes les plus énergiques sa protestation près du commissaire des affaires extérieures, déclarant que les accusations portées contre des sujets allemands paraissent dénuées de toute vraisemblance.

A la Conférence de Vienne

On reparle de la cession par l'Italie de Fiume à l'Autriche et à la Hongrie. La « Stunde » reproduit en effet, une information de Budapest selon laquelle,

tal et qui serait, chaque année, aux environs de Noël, vendue au bénéfice d'œuvres s'intéressant aux malades du poumon. Il escomptait une mince recette ; son idée obtint, immédiatement, un succès foudroyant et dès les années suivantes, elle fut réalisée également en Suède, en Norvège, en Finlande, puis en Suisse, en Allemagne, au Japon, en Russie puis, enfin, aux Etats-Unis où, dès la seconde année, le produit de la vignette atteignit cinq millions de dollars.

C'est en 1925 que la France suivit l'exemple à son tour. Elle le fit timidement d'abord et dans un seul département, celui de Meurthe-et-Moselle où la recette inspercée fut de 265.000 francs. L'année suivante le coup de sonde fut étendu à dix départements ; ses résultats déterminèrent le Gouvernement à généraliser l'opération.

Daniel BRUCE.

dans le port libre de Fiume, les marchandises austro-hongroises seraient traitées comme des marchandises italiennes, à l'exclusion de tout contrôle italien.

A Beyrouth

A la suite des graves bagarres qui viennent de se produire on compterait parmi les musulmans et les chrétiens 60 morts et plus de 400 blessés la plupart tombés au cours de la première nuit du mouvement.

Au Japon

Les nouvelles annoncent une tension des relations soviéto-allemandes ont provoqué une véritable avalanche d'ordres d'achat sur le marché des valeurs. Les valeurs d'armements, notamment, ont accusé une hausse de 2 à 10 points.

EN PEU DE MOTS...

— L'explosion de la poudrière de Saint-Chamas a causé une terrible catastrophe. Il y a 50 morts, 200 blessés. Les dégâts sont considérables. Le directeur de la poudrière M. Larroque, est parmi les victimes.

— L'Académie des Sciences a décerné le prix Monaco (100.000 francs), à M. Holleweck, qui a construit et mis au point un appareil pour la détermination de la pesanteur. Le prix Le Conte (50 mille francs) a été décerné à M. Costentin pour ses travaux sur le blé et la pomme de terre.

— Alors qu'il venait d'être condamné à la rélegation perpétuelle un dangereux repris de justice, Emile Long, s'est enfui de la Salle d'audience, du Palais de justice d'Aix-en-Provence.

— On signale que l'Allemagne construit un cuirassé de 30.000 tonnes, des destroyers lourds et un porte-avions de 19.150 tonnes. Le cuirassé supportera la comparaison avec les fortresses flottantes projetées par l'amiral von Tirpitz.

NOS ÉCHOS

Les surprises du télégraphe.

Il y a plusieurs années, une grande agence d'informations de Londres fait-il « perdre la face » à la suite d'une transmission télégraphique défectueuse. Le gouverneur général de l'Australie devait inaugurer les travaux de construction de Canberra destinée à devenir la capitale du Dominion. Il devait, à cette occasion, soulever la première motte de terre avec une bêche, en anglais : « turn the ferns sod » (retourner la première motte).

À cette époque, le télégraphe coûtait cher, on économisait les mots. Le jour de la cérémonie, l'agence reçut ce bref télégramme qui devait lui permettre de communiquer aux journaux le récit préparé d'avance de l'inauguration : « Governor twins first son ». Ce télégramme tel quel signifiait : « Le gouverneur est père de deux jumeaux ; le premier est un fils ».

Ce message fut immédiatement communiqué aux journaux anglais. Or le rédacteur en chef d'un de ces journaux alerta le directeur de l'agence, lui faisant remarquer que le gouverneur était célibataire et que par suite, il lui était difficile d'avoir deux jumeaux, à moins que naturels. Le directeur songea immédiatement à Canberra et examina le nouveau télégramme qui, de « governor twins first son » devint « governor turns first son ». On avait eu chaud, ce soir-là, à l'Agence Reuter.

Le chien de Marius.

À Marseille, Marius qui jouait au café du Platane, dit :

— Moi, de chien, j'en ai acheté un qui est une pure merveille. Il est de race.

— De quelle race ?

— Policier. Mais policier. Tout ce qu'il y a de pur.

— Eh ! l'ai-je vu toi chien.

— Je ne l'ai pas là, mais je te le montrai.

Le soir, Marius vient avec son chien. Alors de tous les côtés, on s'écrie :

— Mais il est pas de la police, ce chien. Tu dis des folies, tu vois pas qu'il a le poil long, la tête noire : le poilrait feu et les pattes blanches.

— Et moi je te dis qu'il est de la police.

— Enfin, tout de même...

— Si, il est de la police, mais... de la secrète.

Histoires exotiques.

Les Djebala, montagnards du Nord-Marocain, sont fameux pour leur naïveté.

Trois Djebala, venus à Fès pour la première fois de leur vie et entrés par la porte de Bou-Jloud, admirèrent fort le haut minaret de la Bou-Anania.

— Comment dit l'un deux, a-t-on pu le faire passer par la porte de Bou-Jloud ?

— Tu es un sot, dit le second. On l'a construit sur place. Mais, par Allah (qu'il soit exalté) les architectes du temps passé étaient bien grands pour arriver au sommet d'une telle tour !

MAISONS ET VIEUX TOITS DU QUERCY

Voici le texte de la causerie radiodiffusée faite, mardi dernier, au micro de Toulouse-Pyrénées, par M. Henri Coullaud, sous-préfet, président du Syndicat d'Initiative de Figeac :

Si le Quercy s'enorgueillit à juste titre de ses sites et de ses monuments, s'il constitue pour le touriste une région vraiment privilégiée, la vie y est dure et pénible. Tenus par l'attrait de la grande ville, les habitants ont quitté ce pays où l'on travaillait beaucoup sans jamais devenir riche. L'exode rural y a sévi et sévit encore de façon alarmante et des familles entières ont abandonné « l'oustal » des ancêtres, beaucoup sans espoir de retour.

Cet « oustal » auquel le poète figeacois Jules Mairieu a consacré la plus belle partie de son œuvre, cet oustal se meurt. Sur le Causse, surtout, des centaines de maisons éparses dans la campagne et le long des routes, parfois des villages entiers, croulent sous le poids des ans. Des fleurs rustiques, des roses même, étouffées par les ronces et les herbes folles, se cachent humblement parmi les murs délabrés. Ainsi parées pour mourir, ces antiques demeures envoient au passant le pauvre sourire des abandonnées.

D'où vient donc qu'en parcourant ce pays si souvent aride et austère, qu'en cotoyant ces ruines et ces maisons inhabitées, on n'ait jamais une impression de tristesse ou de découragement. Cela tient d'abord à l'extraordinaire richesse de son patrimoine touristique, à la limpidité de son ciel presque méditerranéen, au soleil qui fait éclater les couleurs, le mélange, les transforme, les fond en un diorama si lumineux que l'œil a peine à en mesurer l'intensité.

Cela tient enfin à la sobre beauté des maisons quercyennes et à la diversité de leurs toits qui lancent fièrement dans le ciel bleu leurs charpentes tourmentées et leurs pigeonniers aux mille formes.

En haut de la maison du Quercy est construite en hauteur. Elle comprend au rez-de-chaussée un collier servant au séchage et une étable, s'il s'agit d'une maison rurale ; au premier étage, l'habitation composée d'une ou plusieurs pièces ; en fin, au-dessus, le grenier. Elle est bâtie soit en pierre calcaire, soit en grès, soit en brique, soit même en pisé suivant les régions. Mais la diversité des matériaux ne modifie pas beaucoup l'aspect des murs qui sont souvent recouverts d'un crépi.

Sur la façade les pampres de vigne s'étendent au soleil et comme le dit si joliment Zamaois :

« ... les treilles splendides
Eclaboussent de bleu la blancheur des bastides ».

On accède à l'étage par un escalier extérieur en pierre, généralement protégé par un auvent. Souvent l'auvent longe presque entièrement la façade. L'escalier débouche alors au niveau de l'étage sur une sorte de balcon couvert clôturé par des balustrades de bois sculptés ou par un petit mur qui prolonge la rampe de l'escalier et supporte les poutres de l'auvent.

Cette sorte de véranda constitue pour les habitants une pièce supplémentaire où l'on se réunit durant les chaudes soirées d'été. C'est aux poutres du plafond que l'on suspend pour les faire sécher les épis de maïs fauve. C'est sur le balcon que l'on étend le linge et que l'on place pour orner la maison, des pots de géraniums ou de bégonias.

C'est sous l'auvent enfin, que durant les beaux jours, s'installe l'aïeul. Fuyant le « canton », où il est resté immobilisé tout l'hiver, il fume tranquillement sa pipe, à l'abri du soleil et du vent sous le regard malin du chat qui ronronne.

Dans certains quartiers de Figeac et dans quelques bourgs du Quercy, la construction d'un auvent eût été impossible du fait de l'étroitesse des ruelles. L'absence de soleil durant toute la journée le rendait inutile.

Et pourtant les pauvres gens qui grouillaient au fond de ces rues sans joie avaient besoin à la fois d'un peu d'air et d'un peu de soleil. Ils montaient alors à la « solillo », que Viala décrit « une alvéole d'ombre sous le sourcil avancé des toits ».

L'architecture de la « solillo » rappelle les constructions orientales. C'est une sorte de terrasse couverte située au-dessus de l'habitation, un grenier dont le toit est soutenu par des colonnes de pierre ou de bois, souvent travaillées avec art.

— Imbécile ! s'écria le troisième... Ils le construisaient par terre, et ils le redressaient ensuite.

17 ans.

C'est le 10 novembre 1919 que le lieutenant Mac Mulin a piloté le premier avion postal entre Londres et Paris.

Cela se passa en 2 heures 40 minutes, dans la tempête.

Et le vieil avion de bombardement que pilotait Mac Mulin n'avait pas de T.S.F. C'étaient des gars, ces pionniers !.

LE LISIEUX.

Pendant l'hiver, on y prenait tout naturellement le soleil. En toute saison, comme sous l'auvent, on y faisait sécher le linge, on y rangeait le bois, on y cultivait les fleurs ; parfois même on y élevait les volailles !

Aujourd'hui on ne monte plus guère aux « solillos » ; mais ces curieux vestiges d'un monde révolu rendent l'architecture de la maison quercyenne encore plus typique et plus pittoresque.

L'infini variété des toits ajoute encore à cette incontestable originalité.

M. Jean Brunhes, professeur au collège de France, dans sa « géographie humaine » qui sert d'introduction à l'histoire de la Nation française d'Hanotaux, écrit : « Les maisons de France sont disséminées, selon les régions mais elles peuvent être plus aisément groupées si on les considère « par-dessus les toits » : le couronnement de la maison est une des parties les plus difficiles à construire, à entretenir et à réparer. Il échappe davantage, semble-t-il, aux caprices individuels et régionaux. En France, deux types de toits traditionnels s'opposent l'un à l'autre : dans le Nord et dans l'Ouest, le toit aigu à forte pente, recouvert d'ardoises de tuiles plates, de channes, de plaquettes de pierre ou de bois ; et le toit du Midi, le toit des vrais pays méditerranéens, bas à pente modérée, à deux ou quatre pans et rayé de rangées de tuiles courbes appelées aussi tuiles creuses. »

Avant d'examiner leur forme, constatons tout d'abord qu'il y a des exceptions rares, dues à des constructions récentes en ardoises, tous les toits du Quercy sont couverts en tuiles. Cette uniformité est importante à noter si nous considérons que, tout près de nous, les toits du Cantal et de l'Aveyron sont en pierres schisteuses et que ceux de la Corrèze sont en ardoises ou en chaume.

La zone de la tuile qui s'étend à l'Ouest dans le Périgord, au Sud dans la région toulousaine, est donc jalonnée au Nord, à l'Est et au Sud-Est de façon presque absolue par les frontières du département du Lot, aux confins du Limousin, de l'Auvergne et du Rouergue.

La constitution de cette zone s'explique par la nature géologique des terrains et par l'obligation impérieuse qu'ont eue les hommes d'utiliser les matériaux de couverture qui se trouvaient à leur portée.

C'est l'absence totale de ces matériaux qui les a obligés à employer le chaume dans certaines régions de la Corrèze et de l'Auvergne. C'est à cause de la proximité des carrières de pierre schisteuse que les toits du Cantal et de l'Aveyron sont en ardoises grises et que ceux de la région de Brive, voisine des ardoisiers d'Allasac, sont en ardoises bleues.

De même, la plus grosse partie des terres du Quercy étant argilo-calcaires, l'abondance de l'argile a commandé chez nous l'emploi de la tuile comme modèle de couverture de nos constructions.

Si nous reprenons la classification donnée par M. Brunhes dans quelle catégorie de toits allons-nous placer les toits du Quercy : toits à forte pente avec tuiles plates ou toits méditerranéens avec tuiles courbes ? La carte des toits dressée par l'éminent géographe indique que les toits situés au-dessous d'une ligne allant de Gourdon à Gramat, c'est-à-dire dans la moitié Sud du Quercy, sont des toits à tuiles courbes, donc à faible pente, alors que ceux qui sont au-dessus de cette ligne, dans la portion Nord, sont des toits à forte pente couverts de tuiles plates.

Cette ligne de démarcation n'est évidemment qu'un jalonnement approximatif. A mesure qu'on s'en éloigne, il est exact que l'on parvient à l'uniformisation des toits indiquée par M. Brunhes.

Mais les deux zones ne sont pas tranchées de façon absolue. Aux abords de cette ligne idéale, dans presque tout le département du Lot, on rencontre un chevâchement continu de toits à tuiles plates et de toits à tuiles courbes. On peut même dire que l'ensemble du Quercy, pays de transition, l'influence nordique et l'influence méditerranéenne se sont exercées également. Il n'est pas rare, en effet, de rencontrer dans un même village un toit à forte pente voisinant directement avec un toit à faible inclinaison et ce qui est encore plus typique, de voir un même toit recouvert à la fois de tuiles plates et de tuiles courbes.

Henri COULLAUD.

Lire la suite à la deuxième page.

Chronique du Lot

MAISONS ET VIEUX TOITS DU QUERCY

(Suite de l'article de 1^{re} page)

Dans cette région en quelque sorte neutralisée le constructeur put donc bâtir à sa fantaisie et sans subir aucune influence le toit de sa maison. Il le put d'autant mieux que la forme du toit n'est pas, comme on le prétend souvent, en relation avec la distribution des pluies pas plus qu'avec le climat et que la neige, tombant chez nous assez rarement et fondant très vite, n'imposait pas comme dans certaines régions voisines, le toit à forte pente.

En Quercy, « les caprices individuels » dont parle M. Brunhes ont donc pu se donner libre cours. Mais il y eut plus que des « caprices individuels ». Comment ne pas être émerveillé, en effet, par des ensembles comme ceux d'Autour, de Loubressac, de Carennac ou de St-Cirq-Lapopie, pour ne citer que les plus remarquables.

Rendons hommage ici à ceux qui bâtirent nos vieux toits, à ces charpentiers, à ces couvreurs dont la fantaisie égalaient le talent. Ils n'avaient certes pas beaucoup d'instruction; ils ignoraient les traités d'architecture, mais ils avaient une conception innée de l'esthétique, un goût marqué pour l'originalité. Peu leur importait que les poutres fussent droites ou tordues, que la toiture fût régulière ou bombée; avec les bois dont ils disposaient, ils montaient des charpentes compliquées au moyen de nombreux chevrons assemblés de façon bizarre et soutenues par une quantité inusitée de jambages de force.

A cette époque le bois ne coûtait pas cher. On s'en rend bien compte en visitant les greniers du Quercy qui renferment ces ossatures aux multiples pièces.

Malgré la quantité de matériaux employés, malgré la négligence apparente de la construction, l'ensemble conserve, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, une sveltesse et un cachet qui augmentent encore le mérite des artisans de l'époque.

C'est grâce à eux qu'en Quercy voisinent harmonieusement toits à deux et à quatre faces, toits aigus et toits plats, toits à longue pente et toits courts, toits à arête rectiligne et toits en forme de pagode, toits symétriques et toits à pentes inégales, couverts selon les cas de tuiles plates ou de tuiles courbes.

Les pigeonniers, qui chez nous ornent la plupart des toits, ajoutent encore à leur originalité et donnent à la plus humble maison l'aspect d'un petit château.

Dans une précédente causerie, nous avons examiné les divers aspects de ces constructions. Bornons-nous donc à mentionner ici que le pigeonnier peut former un corps de bâtiment soudé à la maison, comme une tour, soit d'un seul côté, soit à chaque extrémité de la façade. Il peut être accroché au mur, tantôt à un angle bâti en encorbellement et soutenu par des consoles de bois, tantôt au bord du toit sur un point quelconque de la façade, tantôt au faite de l'édifice, en forme de lanterne. Il peut enfin être placé sur la porte d'entrée de la maison, au-dessus du balcon et, dans ce cas, le remplacer l'auvent.

Infinité variée donc dans la forme des toits, mais aussi infinité variée dans la couleur des tuiles qui les couvrent.

L'argile du Quercy est quelquefois presque blanche; le plus souvent, par suite de la présence de certains corps étrangers tels que les sels de fer, elle est ocree ou même rouge. Dès la sortie du four le tuile prend une première série de colorations allant du jaune légèrement rosé des tuiles méditerranéennes au rouge le plus violent. Lorsqu'elle a été placée sur le toit, la tuile subit l'épreuve du soleil et de la pluie. Les tonalités s'atténuent. Le jaune rosé se fonce et devient selon la jolie expression d'un écrivain du terroir, Eugène Grangé, couleur de fleur de pêcher. L'oxydation due à l'air transforme les rouges et les enrichit de tons violets allant parfois jusqu'au noir. Ils prennent une couleur indéfinissable qu'on ne trouve qu'en Quercy et qui déroute longtemps le pinceau des meilleurs peintres. Ce n'est plus du violet, ce n'est plus du mauve; c'est une couleur qui ressemble à celle d'un grain de raisin noir que l'on vient d'écraser. Les mousses, les lichens, la patine du temps ajoutent encore à cette multiplicité des couleurs qui se marient et se fondent à l'infini dans toutes les gammes du jaune, du brun, du rouge, du violet et même du noir.

A cause de l'intensité de la lumière, les toits sont plus clairs sur les plateaux calcaires et dans la vallée, plus foncés dans le Limargue et le Ségala. Partout, le toit de tuiles rit et chante, soit qu'il se dessine sur l'horizon du causse, soit qu'il joue à cache-cache derrière le rideau feuillu des verts bouquetaux.

Et le soir, les toits, caressés par les rayons cuivrés du soleil, se parent de riches manteaux de pourpre dont les teintes éclatantes s'atténuent lentement.

A cet instant, il faut oublier les maisons qui meurent et se laisser bercer par la symphonie mauve et violette des vieux toits du Quercy.

Alors, dans la brume du crépuscule, un chant d'espoir monte tout blé des chemins du village, fervent acte de foi d'une race qui veut vivre et qui a confiance dans son destin.

Henri COULLAUD.

Compatriote

Notre jeune compatriote, M. Robert Lespinet, étudiant en droit, à la Faculté de Toulouse, vient de passer les examens de dernière année de licence droit et a été reçu avec la mention « bien ».

Nos félicitations à M. Lespinet qui est originaire de Lebrét (Lot).

P.-O.-MIDI

M. Monlauzeur, facteur enregistrant à la gare de Souillac, est nommé expéditionnaire au bureau des trains, à Paris, place Valhubert.

Comice Agricole de Luzech

Le Comice agricole du canton de Luzech organise pour le 26 novembre un concours agricole qui sera suivi d'une foire aux vins. Un jury, composé de négociants, courtiers et propriétaires compétents, sera un sûr garant de la bonne distribution des récompenses. Dans la salle de dégustation les négociants et producteurs pourront se réunir et traiter des affaires.

Les amateurs de bon vin de Cahors pourront y faire leur choix.

Dans l'après-midi, vers 3 heures, des orateurs qualifiés feront des causeries intéressantes la viticulture ainsi qu'une conférence sur la Cave Coopérative de vinification.

Au concours-foire seront exposés les machines agricoles, et vinicoles, les oies et canards gras morts.

Le canton de Luzech étant devenu gros producteur de truffes, le comice a décidé de donner la place qui convient aux producteurs de ce précieux tubercule. A cet effet, il réservera ce jour-là des diplômes aux meilleurs lots exposés.

Un déjeuner réunira à midi, à l'Hôtel de la Tour, les membres du comice, du jury, ainsi que les personnes qui voudront participer à cette agape.

Se faire inscrire chez M. Lagan Adrien, président du Comice ou chez M. Mirand Edouard, trésorier.

DANS LE VIGNOBLE QUERCYNOIS

Notre excellent confrère, le *Moniteur viticole*, publie les renseignements suivants sur la situation dans le vignoble quercynois :

Albas (Lot), le 10 novembre.

Par suite de la gelée printanière, et de la température pluvieuse au moment de la floraison, la production de nos vignobles a été cette année, nettement déficitaire au point de vue de la quantité.

La qualité est légèrement supérieure à celle de l'année dernière au point de vue du degré qui est d'une moyenne de 9°5 à 10°.

Les cours actuellement pratiqués sont de 14 à 15 fr. le degré suivant qualité; les prix ont tendance à osciller entre 13 et 15 fr. le degré.

Cahors, le 11 novembre.

Année déficitaire, conséquence des gélées du printemps. La récolte doit être légèrement inférieure à celle de 1933.

Le degré des 1936 est moyen, les 11° ne sont pas rares, la moyenne est de 10°.

La propriété résiste; on paye actuellement 14 fr. 75 à 15 fr. le degré-hecto propriété. Les vigneronnes espèrent des cours plus élevés.

Octobre, doté d'un beau temps, a facilité l'aoûtage des bois, leur choix en sera difficile car la majorité provient du contre-bourgeois.

LE PRIX DU LAIT

A la suite d'une réunion, les producteurs de lait du Lot ont décidé qu'à partir de la semaine prochaine, le prix du lait serait augmenté de 0 fr. 20 par litre.

Armée

M. le Général Leroy, commandant le 17^e corps d'armée, est nommé commandant du 1^{er} corps d'armée à Lille. Il est remplacé par le Général de division Ménard, commandant la 5^e division à Caen.

P.T.T.

M. Calmon, receveur des P.T.T. à Labastide-Murat, est nommé à Courpières (Puy-de-Dôme).

Elle voulait se noyer

Dimanche, une jeune fille, Fernande Bazalgues, 27 ans, demeurant à Bèdes (commune de Gramat), se rendit à Montvalent et se dirigea vers le canal de la Roque.

Arrivée au bord de l'eau, elle se débarrassa de son sac et de sa veste et se jeta dans le canal. Mme Veuve Chaufour, ménagère, qui avait vu toute la scène, alerta ses deux fils qui péchaient à peu de distance. Ceux-ci accoururent et repêchèrent la désespérée dont la famille fut avisée. La jeune fille serait atteinte d'une idée fixe; elle a déclaré qu'elle était résolue à en finir avec la vie. Elle sera soumise à une surveillance constante.

EDEN

JEUDI — SAMEDI et DIMANCHE (à 20 h. 45)
DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)

Deux grands films AQUISTAPACE

DANS une joyeuse comédie étincelante d'esprit et de gaieté

Je te confie ma femme

AVEC Edith MERA, ARLETTY, Robert ARNOUX, CARETTE et Jeanne CHEIREL et un grand film russe

TCHAPAEV

POUR LE MEILLEUR REBOISEMENT

C'est une idée déjà ancienne que notre concitoyen, Etienne Ilbert, horticulteur-pépiniériste à Cahors, vient de soumettre une fois encore au Conseil général du Lot.

Il s'agit de favoriser le reboisement de notre département, reconnu si nécessaire, mais en développant la plantation de chênes-truffiers.

Ainsi, à l'avantage indiscuté du reboisement, s'ajouterait le profit d'un enrichissement de la terre lotoise. Bien dirigée, la culture truffière donne de bons résultats et notre concitoyen observe justement qu'au moment où la production du Périgord est en décroissance, il y aurait intérêt à augmenter celle du Lot.

Dans une lettre adressée au Conseil général, M. Ilbert rappelle que son initiative de créer une pépinière de chênes-truffiers — aujourd'hui en plein développement — avait reçu le meilleur appui moral. Il ajoute qu'une œuvre de cette nature est d'intérêt général et que les initiatives privées ne peuvent réussir que si elles sont recommandées par les pouvoirs publics.

En vue d'un succès qui est d'intérêt public, cette collaboration ne peut que leur manquer.

LE PRIX DU CHARBON

La Préfecture nous communique avec prière d'insérer :

En raison de la hausse du prix du charbon sur le carreau des mines, les prix suivants sont appliqués à partir du 16 novembre 1936 dans le département du Lot.

Gailette Aubin ou Décazeville, 27 francs les 100 kilos.
Gailette anglaise, 34 fr. 50 les 100 kilos.
Gailette polonaise, 35 fr. les 100 kilos.

Tréblets de Bordeaux, 35 francs les 100 kilos.
Boulets du Gard ou Bordeaux, 1^{re} catégorie, 33 francs les 100 kilos.
Boulets du Centre, 2^e catégorie, 31 francs, les 100 kilos.

Anthracite du Nord, 41 francs les 100 kilos.
Anthracite français, 41 francs les 100 kilos.
Anthracite Hongay ou Dong Trieu, 51 francs les 100 kilos.
Anthracite anglais, 59 francs, les 100 kilos.

Carmolithe, 36 francs les 100 kilos.
Briquettes, 29 francs les 100 kilos.
Gailette d'Anthracite, 42 francs les 100 kilos.

Sur ces prix, il sera consenti une remise de dix francs par tonne par livraison faite par 500 kilos minimum.

Association amicale des Officiers de réserve et en retraite du Lot

L'assemblée générale des Officiers de réserve et en retraite du Lot aura lieu le dimanche 29 novembre, à 10 heures 30, dans une salle du Café Tivoli à Cahors.

A l'ordre du jour : Renouvellement du bureau; Congrès de Marmande. — Autres manifestations d'activité de l'Association. — Questions diverses.

Elle sera suivie d'un déjeuner amical, qui sera servi, avec un menu de choix, dans les salons de l'Hôtel de l'Europe. Le prix de ce repas a été fixé à 25 fr., tout compris.

Les camarades sont priés d'envoyer leurs adhésions, accompagnées du prix du déjeuner, à notre trésorier, M. Monjoul, 52, boulevard Gambetta à Cahors, avant le 22 novembre, délai de rigueur.

Ceux d'entre eux qui auraient des vœux ou motions à présenter à l'Assemblée, voudront bien, dans le même délai, en informer le président, 25, rue des Cadourques, Cahors.

Pour le bureau :

Le Président : Eug. Grangé.

Les Caisses d'Epargne du Lot

Dans le classement des départements suivant le solde dû aux déposants au 31 décembre 1935, le Lot figure au 8^e rang; le chiffre 80^e suivant les livrets et la population; 83^e suivant le nombre de livrets en circulation; 79^e d'après le nombre total des établissements en activité au 31 décembre 1935.

Dans notre département, les cinq Caisses d'épargne (Cahors, Figeac, Gourdon, Saint-Céré, Souillac) sont sous le patronage complet du conseil municipal.

Cahors possède 5.057 livrets contre 5.134 en 1934.

Figeac 7.897 contre 7.832 en 1934. Gourdon 2.744, comme en 1934. Saint-Céré 3.869, contre 3.691 en 1934.

Souillac 1.620, contre 1.625 en 1934.

L'encaisse est de: Cahors, 16.917.543 francs contre 15.823.586 fr. en 1934. Figeac, 25.428.553 francs, contre 24.808.214 francs en 1934.

Gourdon, 8.815.372 francs, contre 8.601.872 francs en 1934. Souillac, 4.298.432 francs, contre 3.983.384 francs en 1934.

Saint-Céré, 3.558.398 francs, contre 3.240.422 francs en 1934.

CAHORS

BONNE MESURE

Par suite de l'obscurité qui règne dans la plupart des rues de notre ville, il n'est pas rare que des piétons soient heurtés par des cyclistes dont le vélo n'est pas éclairé. Jusqu'à ce jour, on, c'est-à-dire tout le monde, avait subi ce désagréable inconvénient.

Eh! bien, il apparaît que cette désinvolture de la part de certains cyclistes va prendre fin. C'est M. Gourdou, notre actif et sympathique Commissaire de police, qui a pris la décision de rappeler au respect des règlements les pédaleurs qui parcourent, le soir, à la nuit, les rues sans avoir eu le soin d'allumer la lanterne.

Et c'est ainsi que, depuis plusieurs jours, les agents de police exercent une surveillance dans les rues: plusieurs contrevenants ont, évidemment, été pincés et conduits au Commissariat où une admonestation leur a été adressée, mais où ils étaient également informés qu'à la prochaine fois, ils seront passibles d'un procès-verbal.

Ce faisant, M. le Commissaire de police assurera un peu plus de sécurité pour les piétons dans les rues de la ville, surtout en cette saison de pluie. Tant pis pour les cyclistes contrevenants.

L. B.

Ponts et Chaussées

M. Maurel, agent-voyer à Cahors, est nommé à Cahors.

Chorale mixte P.-O.

Grand concert gratuit

Nous rappelons qu'à l'occasion de la Ste-Cécile, la Chorale mixte P.-O. offre un concert entièrement gratuit au public cadurcien avec le concours de l'Avenir cadurcien.

Ci-après le programme complet de cette soirée qui aura lieu le mardi 24 courant, à 21 heures, au théâtre municipal.

1^{re} partie : Ouverture, Joyeuse attente, d'Allier et Fantaisie sur le Pays du Sourire, de Lehar, par l'Avenir Cadurcien. España, de Chabrier, par la Chorale mixte P.-O. Samson et Dalida, de St-Saëns-Alder, trio par Mme, M. Bourjade et M. Malignon. Papa n'a pas voulu, de Franc-Nohain, par la Chorale enfantine P.-O. Sketch sur Madame la Marquise, par M. Claude Thieffin et M. Jacques Capis. Valse en ut dièse, de Chopin, par Mlle Renée Capis. Quand l'Oiseau chante, de Tagliafico et Si vous aviez compris, de Deuza, par M. Malignon. L'Ange de la Mer, de Goublier, chœurs à quatre voix mixtes par la Chorale mixte P.-O.

2^e partie. — Danses hongroises, de Brhams, par l'Avenir cadurcien. Air de Rinaldo, de Haendel et Sérénade française, de Léoncavallo, par Mme Elyane Marcenac. La Rose noire, d'Aubry, fantaisie chorégraphique, par Mme Génies, Les Oreillons, comédie en un acte, d'Alfred Machard, interprétée par M. André Malignon, dans le rôle de Robert; Mme Elyane Marcenac, dans le rôle d'Hélène; Mlle Cabanne, dans le rôle de Mme Pitois et le petit Jacques Capis, dans le rôle d'André.

Orchestre et chœurs sous la direction de M. Bourjade. Au piano d'accompagnement, Mme Bourjade.

Il est bon de retenir ses places à l'avance. C'est prudent.

Nous rappelons également au public que le bal organisé par la Chorale mixte P.-O., au dancing du Palais des Fêtes, aura lieu le samedi 21 courant, à 22 heures.

Les cartes d'entrée, au prix de 3 francs, seront délivrées à l'entrée du dancing. Le succès de ce bal, tant attendu, ne fait aucun doute.

Victimes d'émanations d'un poêle

Lundi matin, vers 10 heures, les forains installés à St-Martin-Laboulay, à l'occasion de la fête votive, furent étonnés de voir que les volets de la roulotte de M. Loupiac étaient clos. On frappa à la porte. Personne ne répondit.

Vers 11 heures, des forains frappèrent de nouveau et après de vains appels, ils se décidèrent à ouvrir les volets. Aussitôt, ils sentirent une forte odeur d'acide carbonique. Ils pénétrèrent alors dans la roulotte et trouvèrent les membres de la famille Loupiac, étendus, inanimés.

M. Loupiac, 55 ans, était à demi asphyxié. Mme Loupiac était morte. Leur fils, âgé de 11 ans, était dans un état complet d'assoupissement.

M. Loupiac fut transporté à l'hôpital de Cahors où il reçut les soins de M. le docteur Ségala. Son état est grave. L'état du fils est également grave.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 19 — SAMEDI 21
DIMANCHE 22 (à 21 heures)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Gaby MORLAY et Charles BOYER

Le Bonheur

d'après le drame de HENRY BERNSTEIN EN COMPLEMENT : SOIRÉE DE GALA, Comédie avec Azais et Aimos.

LA SEMAINE PROCHAINE

Folies-Bergère

AVEC Maurice CHEVALIER

Bienfaisance

M. de Monzie, maire de Cahors, adresse un pressant appel à la population cadurcienne pour l'engager à donner, pour être distribués aux chômeurs malheureux et compatriotes nécessiteux, tous vêtements usagés, chaussures, linge de corps, chandails, hors d'emploi.

Les dons seront reçus à la mairie le jeudi et le samedi, de 10 heures à midi.

D'avance, merci aux généreux donateurs.

NOS ARTISTES

Notre compatriote, M. Rouquet, vient d'exposer dans un Magasin des Boulevards une nouvelle toile qui représente un Christ qui a fait beaucoup parler.

Certes M. Rouquet de tout temps nous a habitués à des productions hardies et empreintes d'un tel électricisme que rien maintenant ne saurait nous étonner.

Il expose cet été une « Maternité » d'une facture tellement sobre dans le procédé et dans les couleurs, au motif si nettement décentré, qu'un certain public — mettons le gros public — en fut éffaré.

Ce fut peut-être une joie secrète pour l'artiste de jouir en soi de cet effarement, car profanes, amateurs, ajoutons en insistant, et connaisseurs s'arrêtaient et admiraient malgré l'audace d'une conception bien en dehors des sentiers battus et rebattus. Tous les yeux étaient touchés par l'expression pleine de grâce d'une maternité épanouie.

Maintenant voici un Christ, un Christ qui ne doit rien à la tradition liturgique et auquel on ne fera pas le reproche d'être par trop hiératique — (au contraire) et de s'accommoder d'un genre conventionnel, joli et apprêté, dont nous inonde le quartier St-Sulpice. Seul le nimbe d'or l'apparente au déjà fait. Traité en larges touches et débarrassé d'une chevelure aux boucles bien rangées et d'une barbe bien peignée, il montre un visage convulsé de vrai douleur, un visage humain, noblement résigné, avec quand même un reflet d'une mâle énergie.

Dire que l'œuvre fut commentée, critiquée et suscita plusieurs attroupements, c'est tout dire! C'est dire que l'œuvre fut très remarquée et que sans doute l'art n'y était pas étranger.

M. Rouquet n'a pas fini de nous étonner.

Les « Amis de l'Harmonie »

Les membres de la Société « Les Amis de l'Harmonie » sont priés de vouloir bien assister, vendredi soir, à la répétition générale, en vue d'un prochain concert.

Amicale des Tarn-et-Garonnais

L'Amicale dans sa réunion du 6 novembre a décidé de fêter, d'une façon toute particulière, le dixième anniversaire de sa fondation à Cahors. Une Commission des fêtes, sous la présidence du camarade Bernès, rue du Maréchal-Foch, dévoué membre de l'Amicale, a été désignée. Dans la réunion du 13 novembre, cette Commission a rendu compte de ses travaux qui ont été approuvés à l'unanimité. Il a été décidé, sur sa proposition, afin de donner plus d'ampleur à cette fête de famille, que le banquet aurait lieu, cette année, au Robinson, le 12 décembre, à 19 h. 45 et le bal de famille, le 19 décembre à 21 h., dans les salons du même établissement, tenu par M. Espère, sociétaire.

Les efforts effectués par cette Commission ne laissent aucun doute sur la réussite de ces deux réunions intimes. Tout a été prévu et en raison de l'éloignement du Robinson, le Comité mettra à la disposition des invités, deux autos qui feront le trajet de la Mairie au Robinson et vice versa. Les détails du banquet et du bal seront donnés ultérieurement.

Les camarades sont priés de faire connaître, dès à présent, leur adhésion au banquet fixé à 26 fr., au Secrétaire de l'Amicale, Louis Duthil, coiffeur, rue du Président-Wilson. La liste sera close le 5 décembre, dernier délai.

Le Président fait un pressant appel à tous les Tarn-et-Garonnais, pour qu'ils assistent cette année à cet anniversaire. Ce sera la commémoration d'une idée généreuse qui présida à la fondation de l'Amicale, d'où n'ont jamais été exclus les bienfaits de la mutualité. C'est ainsi que, dans sa dernière réunion, une somme a été votée, pour venir en aide à un camarade assez grièvement blessé dans un accident.

A partir du 1^{er} janvier 1937, les cotisations fixées à 10 fr. par an, seront recouvrées à domicile. Les camarades inscrits et ceux non encore inscrits sont priés de réserver le meilleur accueil à l'encaisseur.

A l'Aérodrome de Labéraudie

Un avion de bombardement, du centre de Cazaux, piloté par le lieutenant Couillaud, a atterri, lundi soir, à l'aérodrome de Labéraudie. L'équipage se composait du lieutenant observateur Maillaud, de l'adjudant Faucher, radiotélégraphiste et du sergent Thébaud, mécanicien.

La mission de cet avion consistait à venir reconnaître, en le survolant, le terrain de Labéraudie.

Mardi, l'avion est reparti, suivi par M. Artigales, président de l'Aéro-Club du Quercy sur son « Phalène », accompagné par M. René Barreau.

Elle a quitté le domicile conjugal

M. Séverin Salaviale, ouvrier agricole à Montbrun, mais demeurant à Frontenac, en rentrant chez lui, ne trouva ni sa femme, ni son enfant. Sa femme avait quitté le domicile conjugal en emportant les objets de valeur et le mobilier. M. Séverin Salaviale a porté plainte.

Vol

M. Dautez, mécanicien de rouleau à vapeur, à Figeac, a constaté qu'une pompe Japy qu'il avait placée près du rouleau, avait disparu. Plainte a été portée.

Vol d'un vélo

M. Jean Fouillac, de St-Céré, a porté plainte pour vol de sa bicyclette qu'il avait laissée devant la porte de son habitation. Une enquête est ouverte.

Les Sports

Le Rugby à Cahors

La partie de championnat des Pyrénées jouée, dimanche dernier, au Stade Lucien-Desprats, entre le Sporting-Club de Mazamet et l'Aviron Cadurcien, nous donna l'occasion d'assister à une partie sévèrement disputée. La réputation de l'équipe de Mazamet n'était pas surfaite et c'est un honneur pour notre quinze d'avoir fait largement jeu égal durant toute la première mi-temps. Le score sévère (15 à 0), n'indique pas la physionomie exacte de cette partie jouée très rapidement avec un avantage territorial sensiblement égal pour les deux équipes en présence.

L'Aviron Cadurcien doit mieux faire encore, dans les parties à venir. L'entraînement plus complet de toutes ses lignes, lui permettra de se tenir très honorablement dans la compétition des équipes de la 2^e série.

Dimanche prochain, 22 courant, il recevra, sur le terrain de l'Île, l'excellente équipe du Club Athlétique Briviste (Réserves).

Le public cadurcien encouragé par le beau jeu et les progrès réalisés par l'Aviron, verra nombreux assister à cette belle partie.

Bal de l'Aviron (Rugby)

Poursuivant une aimable tradition, la section du Rugby de l'Aviron Cadurcien organise son bal annuel, à la salle du Palais des Fêtes, pour le 31 décembre à 21 heures. Des cartes d'entrée sont déjà mises en vente, au prix de 3 francs, chez notre sympathique Ludo.

Elles donneront droit, par voie de tirage, durant un intermède, à la répartition de cadeaux offerts par les « Amis du Rugby », dont deux postes de T.S.F. et de nombreux autres objets.

A LUZECH.

Rugby. — En championnat du P.-A., l'U.S. Luzéchoise bat St-Cyprien Athlétique-Club, par 10 points (2 essais transformés) à 3 (1 essai).

C'est par beau temps et devant un nombreux public que la partie débute. St-Cyprien fait une excellente première mi-temps, dominant nettement par ses avances. Les lignes arrières, abondamment servies, ne peuvent

nale. Après deux minutes de silence, le cortège s'est disloqué, sous l'impression de la bien vive émotion provoquée par le souvenir de nos admirables défenseurs tombés au Champ d'honneur pour sauver la France.

A 11 heures, la procession faite chaque année en l'honneur de Saint-Martin, quittait l'église, suivait la grande rue pour s'arrêter quelques instants, avec la statue du saint, au monument de nos chers morts.

L'excellente musique de Caussade a donné la plus vive animation aux bals du samedi, du dimanche et du lundi. Nos ravissantes danseuses et nos agiles danseurs ne se décidaient que bien difficilement à quitter la place Gambetta.

Les jeux de quilles et le beau mat de Cocagne sur lequel d'habiles grimpeurs ont recueilli les braves de la foule, ont précédé, le lundi, le beau concert musical donné par notre fanfare, l'Avenir de Castelnaud, qui a joué les meilleurs morceaux de son répertoire. Les applaudissements unanimes et répétés d'un auditoire enthousiaste ont prouvé à nos chers musiciens combien leur talent était apprécié d'une population qui avait pour eux la plus affectueuse estime.

Après le concert, il a été procédé au tirage de la grande tombola.

Le bal de nuit a enfin clôturé cette belle fête qui est certainement la plus jolie et la plus importante de la région.

St-Denis-Catus

Nécrologie. — Nous avons le vif regret d'annoncer la mort de Mme Rose Clauzet, à l'âge de 76 ans. Mme Clauzet possédait l'estime et la sympathie de tous ceux qui l'ont connue.

Ses obsèques ont été célébrées à St-Denis-Catus, au milieu d'une nombreuse assistance parmi laquelle on remarquait une délégation de notre Conseil municipal ayant à sa tête M. Lufau, maire.

Nous adressons en cette douloureuse circonstance nos bien sincères condoléances à la famille de la regrettée disparue — E. S.

Luzech

La Ste-Cécile. — La fête de la Ste-Cécile sera célébrée dimanche prochain, 22 novembre. Ce jour-là notre Société musicale donnera son banquet annuel. Le soir, un grand bal aura lieu dans la salle des fêtes. Au cours de ce bal il sera tiré une tombola dotée de nombreux lots offerts par les amis de la Société.

Le banquet sera servi à l'Hôtel de l'Ile, rue du Barry, où un copieux menu attendra les invités. La Société musicale invite tous ses membres honoraires au Banquet du 22 novembre et elle les prie de se faire inscrire sans délai.

Voici le programme de la journée : à 11 heures, place du Canal, concert par la Fanfare ; à 12 heures, défilé et banquet chez Mme Lurguie ; à 21 heures précises, bal à grand orchestre et tirage de la tombola.

A tous les amateurs de danses modernes nous donnons rendez-vous ce jour-là à la salle des fêtes de Luzech.

Comice agricole. — Lire à la « Chronique du Lot ».

Rugby

— Lire à la rubrique « Les Sports ».

Montlauzun

Obsèques. — Ces jours derniers ont été célébrées les obsèques de Mme Combalbert. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funéraire de la regrettée disparue et a témoigné de vives sympathies à M. Combalbert et à tous les parents auxquels nous adressons nos sincères condoléances.

Vire

Déclarations de vin. — L'année 1936 restera comme sa précédente dans les annales de notre commune comme une année déficitaire.

En 1936, 74 déclarations accusent un total de 1.583 hl. 10 de vin nouveau et un stock de 80 hl. pour une superficie de 194 hectares.

En 1935, les chiffres étaient les suivants : 62 déclarations, 557 hl. de vin de l'année et un stock de 770 hl. pour une superficie de 178 hectares.

En 1934, il y avait eu 90 déclara-

tions et 8.022 hl. de vin de l'année pour 210 hectares.

Le déficit de 1936 provient de la désastreuse gelée de la nuit du 19 avril dernier et celui de 1935 provenait du cyclone du 12 août.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Harmonie « Les Artisans réunis ». — Notre sympathique société musicale fêtera dimanche prochain, 22 novembre, la Ste-Cécile. Cette année, en raison du grand match de rugby qui se jouera entre Figeac et St-Céré sur le terrain de Londeu, le concert traditionnel sera retardé. Il sera donné, si le temps le permet, à 17 h., au kiosque de la place de la Raison.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés : 1° Nevers, pas redoublé, Pautrat ; 2° La Reine Maud, ouverture symphonique, Boyer ; 3° La Vallée d'Ossau, Grande valse, Benoist ; 4° Le Chemineau, sélection, Xavier Leroux.

Un banquet fraternel réunira, à 19 heures, nos excellents musiciens au restaurant Raubert.

Les membres honoraires qui désirent y participer sont priés de se faire inscrire chez M. Petit, trésorier de la Société.

Obsèques. — Mardi matin, ont eu lieu, au milieu d'une foule de parents et d'amis, les obsèques de la jeune Mme Gény, née Yvonne Bonnet, femme du sympathique et estimé M. Marcel Gény, directeur de la Société des carrières de Bognac, et fille de l'estimé M. Albert Bonnet, adjoint au maire de Figeac.

C'est avec stupeur que la population figeoise a appris ce décès, enlevant à l'âge de 28 ans, cette jeune mère unanimement estimée à Figeac.

De nombreuses couronnes ou gerbes offertes par le personnel, de nombreuses Sociétés de la ville et par des amis, précédaient le char funéraire.

Puisent les nombreuses marques de sympathie qui n'ont cessé d'affluer atténuer la douleur des familles Bonnet et Gény, si cruellement frappées, et auxquelles nous renouvelons l'expression de nos condoléances.

Avis de réunion. — Les anciens coloniaux du Maroc, du Levant et des théâtres d'opérations extérieures en général, sont instamment priés d'assister à la réunion qui aura lieu le 22 novembre, à 11 heures du matin, au café Laromiguière, à Figeac.

Objet : Constitution d'une section affiliée à la Fédération des anciens du Maroc, du Levant et des T.O.R.

Laval-de-Cère

Groupe lyrique. — La réunion des sympathisants du Groupe symphonique et lyrique s'est tenue lundi soir, comme nous avions été priés de l'annoncer.

Après un clair exposé de M. Castella, receveur des postes, il fut procédé à l'élection du bureau.

Sont élus : Président, M. le Maire de Laval-de-Cère ; vice-présidents, Mme Grassone et M. Asfaux ; secrétaire, M. Dausset ; trésorier, M. Vidal.

Diverses indications ayant été fournies au sujet de l'organisation d'une soirée pour le 31 décembre, la réunion prit fin.

Rugby. — Dimanche 22 novembre, les Figeois recevront à Londeu l'U.S. saint-céréenne, en match de barrage de promotion. Cette partie est, d'ores et déjà, assurée d'un gros succès.

Carnet rose. — Les époux Genry-Boussac, de Laval-de-Cère, viennent d'hériter d'une fillette qu'ils ont prénommée Annie-Jeanne.

Nos vœux à la maman et au bébé.

Carnet blanc. — On annonce le prochain mariage de Mlle Anne-Marie Cavaroc, résidant au village de Saint-Saury, avec M. Jean-Louis Lacam, domicilié au Sud-de-Lacombe, de Laval-de-Cère.

Nos compliments et nos vœux aux futurs époux.

Cajarc

Regrettable gaminerie. — M. Pons, fils du distillateur, ayant eu l'imprudence de laisser ouverte la porte

de son garage et distillerie, deux gamins de 6 ans n'ont trouvé rien de mieux que d'ouvrir le robinet d'un tonneau de fraïsette et se sont amusés à contempler le liquide qui s'est répandu sur le sol.

Quand M. Pons est revenu, il a trouvé le tonneau vide.

Non seulement il y a une perte d'un millier de francs, mais il a encore fallu faire constater par la régie la quantité d'alcool disparu.

Nécrologie. — Il était né avant terme un enfant chez les époux Mages-Biassette. L'enfant est mort au bout de quelques jours et ses obsèques ont donné lieu à une manifestation de sympathie à M. Biassette, chef-cantonnier, qui, il y a peu de temps, a perdu une jeune fille de 8 ans.

Convalescence. — C'est avec plaisir que nous annonçons à nos lecteurs, auxquels nous avons fait part de la grave maladie de M. Edouard Labard, que ce dernier est en pleine convalescence et pourra bientôt reprendre ses occupations.

Thémines

Enseignement. — La semaine dernière nos deux écoles ont été inspectées par M. Guillot, le nouvel inspecteur primaire de Figeac.

Semaines. — Le beau temps favorable nos semaines qui vont grand train à la satisfaction de nos braves cultivateurs.

Divers. — Lundi, un marchand de noix a enlevé une grande partie de la récolte de cette denrée au cours de 130 francs les 50 kilos, la Corne, et 140 fr. la Marbot. Les propriétaires ont eu cette année beaucoup de travail et de peine pour mettre ces noix propres au commerce.

Laurettes

Inauguration du monument aux morts. — Dimanche 15 novembre, a eu lieu l'inauguration du monument aux morts de la Grande Guerre.

A cette cérémonie, présidée par M. Coullaud, le distingué et sympathique sous-préfet de Figeac, assistaient MM. Pédelmas, président de la Fédération Nationale des Anciens Combattants du Front, L. Pazazines, des A.C.D.F. ; Tillet, président de l'Union des Mutués ; Larnaude, trésorier de l'Union ; Guary président de la Section des A.C.D.F. M. le Maire, le Conseil municipal et les Anciens Combattants, les enfants des écoles, toute la population de la commune étaient présents et massés au pied du monument, où de nombreuses et superbes couronnes avaient été déposées.

Après l'exécution de la « Marseillaise », M. Esquroux, instituteur, fit l'appel des 39 enfants de la commune. A l'appel de chaque nom, les élèves des écoles répondaient : « Mort pour la France ».

MM. Cambon, maire, Tillet, Pédelmas, Coullaud prononcèrent d'éloquents discours.

Après la cérémonie, les combattants se réunirent en un banquet au cours duquel ne cessa de régner la plus franche camaraderie. Au dessert, des discours furent prononcés par MM. Coullaud et Pédelmas. Les convives ne leur ménagèrent pas les bravos et un ban fut battu en leur honneur.

Puis, quelques vieux airs du pays furent chantés par deux vétérans et le banquet se termina dans une atmosphère de cordialité et de bonne humeur.

Soucyrac

Chemin rural. — M. de Monzie a reçu de M. le Ministre de l'Agriculture une lettre l'informant qu'il vient d'allouer une subvention de 65.760 francs pour l'exécution du chemin rural de Fangeas à la route de Teysieu.

Corn

Anniversaire de l'Armistice. — La fête nationale du 11 novembre ne fut célébrée ici que le dimanche 15 novembre, mais elle revêtit cette année un certain éclat.

A 10 heures, les Anciens Combattants, auxquels un grand nombre

d'habitants s'étaient joints, assistèrent à un service solennel à l'intention des enfants de Corn tombés au Champ d'honneur. A 11 heures, un cortège imposant se rendit au monument aux morts qui avait été paré par les soins des enfants des écoles et de leurs maîtres : le secrétaire du groupement local des A.C.N.P. y déposa une superbe gerbe et lecture fut faite de la liste de nos glorieux martyrs ; après la récitation, par un enfant, de l'hymne de Victor Hugo, la foule, émue et silencieuse, se retira.

A midi, 30 anciens démobilisés étaient réunis en un banquet fraternel à l'Hôtel Cavaillac. Le menu fut délicat et copieux et la cuisinière reçut des félicitations. Au dessert, M. Bouzou, instituteur, en quelques mots bien sentis, rappela les tragiques événements de 1914-1918, la victoire si chèrement payée, les grands espoirs que chacun avait fondés sur une paix qu'on croyait bien assurée, attira l'attention de ses auditeurs sur les soucis qui renaissent et troublent déjà l'heure présente et, enfin, fit appel à l'union de tous, dans l'intérêt de la Patrie. La fête se termina par des chansons et des monologues de circonstance qui égayèrent l'assemblée jusqu'à la tombée de la nuit. Bonne journée du souvenir et de la concorde que nous souhaiterions voir se renouveler chaque année.

Semaines. — Les semaines d'automne se sont effectuées par un temps particulièrement favorable. Elles sont à peu près terminées et tout permet d'espérer que la récolte de blé sera plus abondante en 1937 qu'elle ne l'a été cette année.

Arrondissement de Gourdon

Souillac

Fanfare municipale. — C'est dimanche prochain, 22 novembre, qu'aura lieu le grand banquet annuel de la Fanfare municipale, à l'occasion de la fête de Sainte-Cécile. Ce banquet sera servi, à midi, par M. Pechmèze, hôtel du Nord, Prière de se faire inscrire chez M. Pechmèze ou chez M. Portal. Prix du banquet, 16 francs.

Le soir, à 21 heures, dans les salons de l'Hôtel Bellevue, mis gracieusement à la disposition de la Fanfare par M. Coudère, grand bal, avec l'orchestre « Pierrots Jazz ». Nous pensons que le public verra nombreux à cette belle soirée dansante.

Nous donnerons ultérieurement le programme du concert gratuit offert aux membres honoraires qui aura lieu le 29 courant, salle des fêtes.

Les Quatre-Routes

Dimanche 22 courant, l'Avenir carennacois rend visite à nos équipiers. Nous pronostiquons encore une victoire des locaux. Espérons qu'ils nous feront confiance.

Composition du Bureau de l'Union Sportive des Quatre-Routes pour la saison 1936-1937 : Président, M. Armand Gouygon ; secrétaire, M. Jean Farges ; trésorier, M. Fernand Merle.

CHEZ NOS VOISINS

TROIS BANDITS

A VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE. — Mardi soir, vers 22 heures, la gendarmerie de Cahors et des diverses brigades du département, était alertée par la gendarmerie de Villefranche-de-Rouergue. Un crime et un cambriolage avaient été commis à Villefranche-de-Rouergue, dans la soirée. Les bandits étaient partis en auto.

La gendarmerie du Lot organisa aussitôt des barrages sur les routes. A Cahors, les barrages furent établis à Cahessut, sur la route de Villefranche, et à St-Georges.

Mais mercredi matin, aucune voiture n'avait été signalée.

Mardi soir, vers 20 heures et demie, M. et Mme Dintilhac, âgés de 70 ans, demeurant 101, avenue du Quercy, à Villefranche-de-Rouergue, venaient de prendre leur repas, lorsque trois jeunes gens pénétrèrent dans la maison, s'élançant sur les deux vieillards, les bâillonnèrent, et frappèrent M. Dintilhac à

coups de crosse de pistolet et de pince-mousse. Puis ils fouillèrent la maison, emportèrent le coffre-fort qui pèse 100 kilos et le chargèrent dans une auto.

Le coffre-fort enlevé par les bandits contenait environ 10.000 francs d'espèces et 300.000 francs de titres au porteur.

RENSEIGNEMENTS

Pour les Artisans

Les artisans ne doivent pas oublier qu'ils sont tenus sous peine d'amende, en vertu de la loi du 25 mars 1934, mise en application par l'arrêté du 25 septembre 1936, de requérir leur inscription sur le registre des Métiers, même pour ceux qui sont déjà inscrits au registre du commerce. Ils ont trois mois pour se mettre en règle et le délai a commencé à courir à dater du 19 novembre 1936, pour ceux qui sont déjà établis ; le délai étant d'un mois pour ceux qui s'établissent après cette date.

Nous avisons donc les retardataires et pour leur faciliter leur devoir, nous leur donnons ci-dessous quelques explications de ce sujet. Une Chambre des Métiers est en voie de formation à Figeac, mais en attendant sa création, c'est au Maire de la Commune que les artisans doivent s'adresser pour obtenir le certificat qui leur est nécessaire pour se présenter au Greffe du Tribunal de commerce de Figeac pour leur immatriculation.

Et maintenant, il s'agit de savoir ce que l'on entend par artisan (voir la liste officielle ayant paru au J. O. du jeudi 5 novembre 1936, page 11.514), car parmi eux, il en est qui se croient dégragés d'une telle formalité, alors que s'ils négligent de se faire inscrire, ils risquent une amende de 16 à 200 francs.

La loi du 25 mars 1934 donne d'ailleurs la définition suivante de l'artisan : Par Maîtres-Artisans, il faut entendre les travailleurs autonomes de l'un ou l'autre sexe, exerçant personnellement et à leurs comptes, sans se trouver sous la direction du patron, un métier manuel, travaillant chez eux ou en dehors, employant ou non la force motrice et ayant ou non enseigne ou boutique, se livrant principalement à la vente de leur propre travail, justifiant de leur capacité professionnelle par un apprentissage préalable ou un exercice prolongé de ce métier, accomplissant ce travail seul ou avec le concours de leur conjoint, des membres de leur famille, de compagnons ou apprentis.

Le nombre de ces compagnons ou apprentis ne doit pas excéder celui qui sera fixé par chaque métier ou groupe de métiers, par arrêté du Ministre du Travail (voir l'Officiel du 5 novembre 1936).

Ce nombre ne pourra excéder en aucun cas dix unités et l'artisan devra assurer seul la direction de son travail.

Artisans, vous voilà donc prévenus. Tâchez de ne pas encourir une amende en négligeant de vous conformer à la loi, car le délai expire le 19 novembre 1936.

Dans chaque arrondissement, c'est au greffe du tribunal civil que vous devez vous présenter pour requérir votre inscription au registre des métiers.

Dernière heure

MORT DE M. SALENGRO

Mercredi matin, dès 11 heures, la nouvelle était apprise à Cahors de la mort de M. Salengro, Ministre de l'Intérieur.

Mardi soir, M. Salengro, avant de se coucher, avait fermé toutes les issues, puis avait ouvert les robinets à gaz. Il n'avait pas touché au dîner qui lui avait été préparé. Mercredi matin, c'est la femme de ménage qui, en pénétrant chez M. Salengro, a découvert le cadavre.

M. Salengro a laissé 3 lettres : à M. Blum, à son frère Henri et à M. Verlomme, sous-chef de Cabinet.

Dans la lettre à M. Blum, Roger Salengro déclare :

« Ma femme est morte et il y aura « bientôt dix-huit mois de la calomnie que n'ont pas eu l'épargne pas et dont elle souffrit tant. Ma mère ne se re- met pas des suites de son opération et la calomnie la ronger jusqu'aux os moelles. »

« J'ai lutté de mon côté vaillamment, mais je suis à bout. »

« S'il n'ont pas réussi à me dés-honorer, du moins porteront-ils la

responsabilité de ma mort, car je ne suis ni un déserteur, ni un traître. « Mon parti aura été ma joie et ma vie. »

« Mon affection aux miens, mon souvenir aux nôtres, à vous ma reconnaissance. »

Cette mort a provoqué une grande émotion à Paris et notamment à Lille. Selon les instructions données par le Gouvernement, les drapeaux ont été mis en berne sur les édifices publics du territoire. Dès mercredi, à midi, les drapeaux étaient en berne à la Préfecture, à l'Hôtel de Ville de Cahors.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 55.

Le grand Conseil fasciste s'est réuni

De Rome. — Le Grand Conseil fasciste a siégé, sans interruption, cette nuit, de 22 h. à 4 h. 15.

Cette longueur inaccoutumée avait suscité, parmi la population, une curiosité énorme qui ne fut pas justifiée, car le communiqué officiel, à la surprise générale, n'a apporté, en effet, pour le moment, aucune révélation attendue sur les décisions du Grand Conseil.

Le Communiqué officiel fait part des félicitations adressées au maréchal Graziani pour son œuvre en Afrique Orientale et approuve la préparation militaire qui doit être accélérée, surtout dans le champ aérien et maritime.

Il approuve le protocole signé à Berlin par le Comte Ciano.

Il approuve l'activité déployée par M. Grandi, ambassadeur à Londres, au sein du Comité de la non-intervention dans la guerre civile en Espagne.

L'aviateur Japy poursuit son raid au Japon

De Tokio. — L'aviateur Japy qui s'est envolé de Hong-Kong, à 19 h. 55, hier soir, a été signalé, à 4 h. 15, survolant Nagasaki, presque au terme de son voyage qui, on sait, est Tokio. La dernière étape comprend 3.000 kilomètres.

Des adeptes fervents

sont ceux qui ont pris l'habitude, avant chaque repas, de prendre un verre à madère du délicieux vin fortifiant, qu'ils préparent eux-mêmes en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. Ainsi, ils sont toujours en forme, ils ont un cerveau clair, des muscles vigoureux, et ils accomplissent leur tâche quotidienne avec entrain et optimisme. La Quintonine, extrait concentré à base de quinquina, kola, coca, glycérophosphate de chaux assimilable, coûte seulement 4 fr. 95. Ttes Phies et Phie Orlicac à Cahors.

Déménagements

Groupages réguliers

Demi-tarif en retour
CENTRE, LOT ou région. Dépôt à Cahors
PETIT, 65, rue Dulong, PARIS
(Carnot 46-57)

Midi-Dessert

place Clément-Marot, CAHORS
Maison spécialisée pour la pomme, fruits y trouvez également tous les fruits du pays et exotiques.
CONFITURES DE MÉNAGE

A VENDRE

Machine à écrire

d'occasion, très bon état
Prix intéressant
S'adresser : Bureau du Journal

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 15 francs
UN SEUL MODÈLE DE FLACON
GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les Pharmacies

CRUEL ORGUEIL

D'après l'Anglais

Par LOUIS D'ARVERS

— Soit, je me souviens très nettement qu'une belle dame est venue dans notre chambre quand nous avions onze ou douze ans, Verner et moi.

— Tu as rêvé !

— Peut-être, mais c'est très peu de temps après cette visite que les cadeaux ont commencé de pleuvoir sur Verner.

— Tu as eu ta part des cadeaux...

— Oui, par-dessus le marché, mais personne n'a pensé à m'arracher à mon village, ni à me faire inviter chez de grands seigneurs !

— La différence vient de ce que Verner a travaillé et qu'il est devenu, par le savoir du moins, l'égal de ceux qui l'invitent... tandis que toi, tu n'as jamais voulu rien faire...

— Je ne discute pas la chose, mais c'est tout de même depuis la visite de la dame inconnue que Verner est devenu « un monsieur », il est inutile de chercher à me tromper, mère, je sais qu'il y a un secret autour de Verner et je veux le savoir.

Jane se revint jurant sur la sainte Bible, tenue par Kate, devant le lit

d'une jeune mère mourante, que « jamais quoi qu'il arrivât, elle ne trahirait le secret de la naissance du nourrisson qu'on lui confiait ».

Et le désir de ne pas se parjurer lui donna la force de répondre.

— Il n'y a pas de secret, affirmait-elle, faisant un effort pour que sa voix ne tremblât pas, et quand je te l'assure, tu dois me croire.

— Je comprends, fit-il, les yeux demi-fermés pour mieux épier l'expression du visage de la malheureuse, cette femme vous a fait jurer de ne rien dire. Mais je suis votre fils aîné, un second vous-même, et je dois savoir ce que vous savez.

— Je ne sais rien, je le répète, parce qu'il n'y a rien. C'est une erreur de votre imagination. Tu as rêvé la visite de cette inconnue et tout le reste.

Il se leva furieux, renversant sa chaise.

— C'est ce que nous verrons, dit-il, menaçant.

Mais se calmant très vite, il se pencha vers sa mère :

— Si vous aviez été franche, tout aurait pu s'arranger. Je me serais rangé à votre avis et nous aurions fait cause commune. Mais puisque vous n'avez pas confiance en moi, j'agirai seul.

— Agir ? Comment ? Pourquoi ? C'est une épouvantable erreur...

— Non, ce n'est pas une erreur et vous le savez... et je peux y trouver moi aussi une fortune comme Verner !

XXVI

ROBERT AMOUREUX

Un instant, Jane put croire que son fils avait renoncé à son dangereux projet.

Il semblait n'être préoccupé que de sa toilette et ne cessait de lui demander de l'argent pour de nouvelles cravates et des souliers « comme en portent les gens du monde », disait-il.

En fait, Robert était amoureux de la fille d'un fermier très riche du voisinage.

Nelly Repton était belle, d'une beauté inquiétante. On l'appelait la Gypsie.

Ce n'était un secret pour personne que dans sa jeunesse le jeune fermier avait épousé, en dépit de tous les conseils, une Gypsie rencontrée sur la route et dont il s'était follement épris. Il avait obtenu qu'elle renonçât à sa vie vagabonde et vécût en honnête femme dans sa maison.

Mais l'atavisme de Margaret parlait trop haut pour qu'elle y résistât. Elle vagabonda, vola, mentit et se mit à boire plus que de raison.

Et pourtant elle gardait son influence sur son mari qui ne sut pas apprécier la faveur que Dieu lui fit quand il le débarrassa d'elle par la mort.

Elle lui laissait une fille, Nelly, celle dont Robert s'était épris et qui avait hérité de la nature de sa mère, à peine atténuée par une éducation sérieuse et une surveillance vigilante.

Les jeunes gens l'admiraient et flirtaient avec elle, mais aucun n'aurait eu le courage de l'épouser.

Robert, lui, n'hésita pas et vint demander au fermier Repton la main de la riche héritière.

— Elle n'est pas facile à conduire, lui avoua le brave homme, mais si la tâche vous tente, je n'y mets pas obstacle.

— Son caractère ne m'effraie pas, dit Robert, avec sa fatuité coutumière.

Bibliographie

BIBLIOTHÈQUE RELIÉE PLON

CÉCILE DE LA FOLIE
par Marc CHADOURNE

«...Une fois de plus elle l'effrayait. L'homme qu'il n'était pas, l'homme qu'il eût voulu être se modelait en quelque sorte sur ce visage lionin... Était-ce ce reflet qu'il avait aimé? Était-ce au contraire cette virilité qui l'avait éloigné, accablé? C'était là un trop grand mystère...»
De ces deux êtres empêchés de s'unir par la fatalité même qui les appelle l'un vers l'autre, lequel est véritablement l'homme, lequel véritablement la femme? Tel est le nœud psychologique du drame qui oppose, affronte et divise ces deux destinées tragiques.
Par ce livre qui révèle ses qualités d'analyste et manifeste sa maîtrise d'écrivain, l'auteur de *Vasco* s'affir-

me comme le romancier du « mal du siècle » qui a pesé et pèse encore sur les générations d'après guerre. Nul mieux que lui n'a observé et traduit ce *tedium vite* comparable au désenchantement des générations romantiques au lendemain des grands ébranlements de la Révolution et de l'Empire. Le héros fataliste de ce livre, cet *anti-héros*, au sens où l'entendait Dostoïewsky, n'échappe pas aux désordres d'une époque dont le fait dominant semble être la régression d'un sentiment et l'abdication du règne intérieur. Dévoilé par sa sensualité et son appétit d'aventure dans la fièvre de la vie nouvelle, il renie ses premières aspirations et trahit l'amour de sa jeunesse pour abandonner au hasard la conduite de sa vie. A son fatalisme de velléitaire s'oppose, en un saisissant antagonisme, l'étrange virilité de celle qui, dans ce livre fait seule figure de héros : Cécile de la Folie.

Une énergie mâle, un tempérament fougueux aux emportements contenus par le frein d'une impérieuse pu-

reté et sublimés par la musique, un altruisme irréféchi, une mystique de l'amour dénuée de religiosité font de cette artiste pauvre une manière de sainte sans foi; caractère d'exception en qui s'incarnent aux yeux de l'homme faible, qui lui doit l'éducation sentimentale de son adolescence, les valeurs absolues qu'il est impuissant à sauvegarder en lui. Nouvel Adolphe, il est constamment ramené à elle qu'il craint et qu'il veut fuir mais qui demeure, en dépit de sa dérive, le pôle de sa vie, jusqu'au jour où, par légèreté et impuissance de cœur, égoïsme et passivité, il devient véritablement criminel.

La lumière crue et les ombres fortes qui cernent le personnage de Cécile de la Folie plongent ce roman dans une atmosphère d'un réalisme poétique intense qui fait chercher les correspondances de cette œuvre dans la littérature anglaise bien plutôt que dans la nôtre.

Il faut remonter jusqu'à la *Confession d'un enfant du siècle* pour rencontrer une œuvre capable de

donner une impression aussi déchirante des ruines morales que la guerre a accumulées dans les générations nouvelles.

Un volume in-16 relié, sous couverture illustrée. Prix : 3 fr. 50. — En vente à la Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris-6^e, et dans toutes les bonnes librairies.

Industriels, commerçants, agriculteurs, particuliers, pour vos envois jusqu'à 50 kilos, utilisez le tarif des petits colis. Ils sont livrés gratuitement à domicile dans toutes les localités où fonctionne un service de factage.

Trois tarifs sont à votre disposition : Tarif à vitesse unique; Tarif des colis agricoles; Tarif des colis express.

Notes que P.O.-Midi vient d'ouvrir au Service des Petits Colis les halles de : Aulus, Baladou, Douelle, Payrignac, Périgueux-St-Georges, Siran.

Les gares P.O.-Midi tiennent à votre disposition le barème qui vous intéresse.

POUR 15 frs LA MODE PRATIQUE

OFFRE AUX LECTRICES DE CE JOURNAL
un abonnement de faveur de 3 mois immédiatement remboursé
par une pochette de patrons d'une valeur de 15 frs
De plus vous trouverez dans le 1^{er} N° de chaque mois une série de patrons à votre taille de mannequin.
Envoyez 15 frs avec cette annonce, plus 0 fr. 75 pour le port, 79, boul. Saint-Germain, Paris

LA PHOSPHIODE GARNAL
remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :
ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

- LYMPHATISME** : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
- MALADIES DES OS** : Rachitisme, Scrofule des enfants.
- MALADIES DE LA POITRINE** : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
- ANÉMIE** : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
- NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE** : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D^r ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.
C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.
Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.
Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

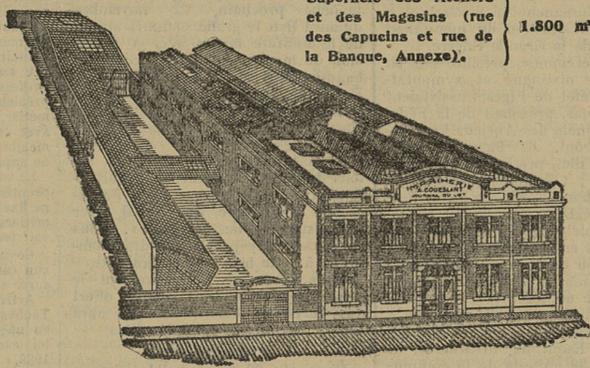
INSTALLATION MODERNE

NEUF LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS



Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). 1.800 m²

SERVICE D'HIVER 1936-37

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. (1)		EXP. MIXTE RAPIDE (2)		EXP. RAPIDE (3)		EXP. OMNIB. (4)	
	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.
PARIS (Orsay) dép.	10	15	19	55	20	25	22	5
PARIS (Aust.) dép.	10	27	20	50	37	22	17	22
LIMOGES (arrivée) dép.	15	31	0	24	1	47	3	7
LIMOGES (arrivée) dép.	15	45	0	27	1	52	3	12
BRIVE (arrivée) dép.	17	1	1	43	3	18	4	35
BRIVE (arrivée) dép.	8	3	12	25	17	7	18	3
Gignac-Cressensac	8	39	13	4	—	—	—	—
SOUILLAC (dép.)	9	13	36	17	44	18	56	—
CAZOUËLS	9	8	13	43	—	—	—	—
La Chap.-d-Mareuil	9	13	48	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon	9	22	13	57	—	—	—	—
Nozac	9	31	14	6	—	—	—	—
GOURDON (dép.)	9	44	14	19	18	6	19	34
Saint-Clair	9	53	14	28	—	—	—	—
Dégagnac	10	3	14	38	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles	10	13	14	48	—	—	—	—
Saint-Denis-Catus	10	23	14	58	—	—	—	—
Espère	10	31	15	6	—	—	—	—
CAHORS (arrivée) dép.	10	40	15	18	41	20	27	3
CAHORS (arrivée) dép.	11	51	17	59	18	45	—	—
Sept-Ponts	12	2	18	7	—	—	—	—
Cieurac	12	17	18	22	—	—	—	—
Labenque	12	24	18	28	—	—	—	—
Causade	12	52	18	59	—	—	—	—
MONTAUBAN arr.	13	23	19	30	—	—	—	—
TOULOUSE arr.	16	35	—	—	—	—	—	—

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. (1)		EXP. MIXTE RAPIDE (2)		EXP. RAPIDE (3)		EXP. OMNIB. (4)	
	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.	1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e d.
TOULOUSE... d.	4	53	—	—	8	35	13	25
MONTAUBAN. d.	6	11	9	53	9	17	14	6
Causade.....	6	50	10	27	9	35	—	—
Labenque.....	7	25	11	5	—	—	—	—
Cieurac.....	7	34	11	13	—	—	—	—
Sept-Ponts.....	7	44	11	22	—	—	—	—
CAHORS... { arr.	7	50	11	28	10	9	14	58
CAHORS... { dép.	8	13	—	—	10	13	15	2
Espère.....	8	27	—	—	—	—	—	—
St-Denis-Catus...	8	40	—	—	—	—	—	—
Thédirac-Peyrilles...	8	53	—	—	—	—	—	—
Dégagnac.....	9	2	—	—	—	—	—	—
Saint-Clair.....	9	10	—	—	—	—	—	—
GOURDON (1) d.	9	23	—	—	10	51	—	—
Nozac.....	9	0	—	—	—	—	—	—
Lamothe-Fénelon...	9	38	—	—	—	—	—	—
La Chap.-de-Mar...	9	45	—	—	—	—	—	—
CAZOUËLS.....	9	51	—	—	—	—	—	—
SOUILLAC. dép.	10	4	—	—	11	12	—	—
Gignac-Cressens...	10	32	—	—	—	—	—	—
BRIVE... { a.	10	57	—	—	11	50	16	33
BRIVE... { d.	—	—	—	—	11	58	16	39
PARIS... (A.) arr.	—	—	—	—	18	52	23	23
PARIS... (O.) arr.	—	—	—	—	19	4	23	35

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.
(2) N° lieu que les samedi, dimanche, lundi, jours de fête et jours de foire de Cahors.
(3) Train Express pour Bordeaux. Changer à Montauban pour direction Cahors.

De Cahors à Libos

CAHORS.....	6	29	15	20	»	18	56
Mercuès.....	6	43	15	34	»	19	10
Douelle (Arrêt).....	6	47	15	38	»	19	14
Parnac.....	6	54	15	46	»	19	22
Luzech.....	7	—	15	52	»	19	28
Castelfranc.....	7	12	16	3	»	19	39
Prayssac (Arrêt).....	7	16	16	7	»	19	43
Puy-l'Évêque.....	7	24	16	15	17	22	19
Duravel.....	7	31	16	22	17	33	19
Soturac-Touzac.....	7	38	16	29	17	44	20
Fumel.....	7	48	16	40	18	3	20
LIBOS.....	7	53	16	45	18	9	20

De Libos à Cahors

LIBOS... dép.....	6	34	9	24	13	24	18	14
Fumel.....	6	42	9	31	13	31	18	21
Soturac-Touzac.....	6	58	9	41	13	41	18	32
Duravel.....	7	9	9	48	13	48	18	30
Puy-l'Évêque.....	7	25	9	56	13	55	18	46
Prayssac (Arrêt).....	7	39	10	4	14	3	18	55
Castelfranc.....	7	46	10	9	14	8	19	—
Luzech.....	8	7	10	20	14	19	19	—
CAHORS.....	8	20	10	29	14	28	19	—
Douelle (Arrêt).....	8	29	10	34	14	33	19	—
Mercuès.....	8	37	10	39	14	38	19	—
CAHORS.....	8	53	10	51	14	50	19	—

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8	2	10	14	16	44	19	18
Cabessut.....	8	11	10	25	16	55	19	29
Arcambal.....	8	20	10	41	17	4	19	40
Vers.....	8	28	10	59	17	12	19	49
Saint-Géry.....	8	35	11	14	17	17	19	56
Conduché.....	8	46	11	43	17	28	20	10
Saint-Cirq-la-Popie.....	8	52	11	53	17	34	20	17
St-Martin-Labouval.....	8	59	12	17	17	41	20	29
Calvignac.....	9	5	12	27	17	47	20	37
Cajarc.....	9	16	12	44	17	59	20	52
Montrun.....	9	25	12	44	18	8	21	3
Toirac.....	9	33	12	44	18	16	21	13
Lamadelleine.....	9	44	12	44	18	27	21	36
Capdenac.....	9	55	12	44	18	38	21	28

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC.....	7	11	11	49	19	37	»
Lamadelleine.....	7	23	12	5	19	47	»
Toirac.....	7	34	12	19	19	56	»
Montrun.....	7	42	12	30	20	3	»
Cajarc.....	7	52	12	45	20	13	»
Calvignac.....	8	2	12	58	20	22	»
St-Martin-Labouval.....	8	9	13	7	20	28	»
Saint-Cirq-la-Popie.....	8	17	13	17	20	35	»
Conduché.....	8	23	13	25	20	53	»
Saint-Géry.....	8	38	13	41	20	53	»
Vers.....	8	43	13	48	20	58	»
Arcambal.....	8	50	13	59	21	5	»